

## Composante d'accompagnement - SEN923 Résumé du prodoc

L'objectif de cette note est d'aboutir à une perception commune de la composante d'accompagnement afin d'en finaliser la rédaction.

### 1. Origine et contexte

Historique de la coopération entre le Sénégal et le Luxembourg : PIC innovation majeure, interventions précédentes dans les secteurs de concentration, revue à mi-parcours et recommandations (intégration Matam, synergies internes et externes, etc.), PIC II, étude d'identification

Evolution du contexte international et national : OMD, déclaration de Paris, DSRP, programmes sectoriels (PNDS, PDEF, PEPAM)

### 2. Problématique

*Rappel des résultats de l'étude d'identification : thématiques transversales, implication de deux organisations de la société civile*

La composante d'accompagnement SEN923 intervient de manière transversale. La composante d'accompagnement doit pouvoir garantir une cohérence stratégique et opérationnelle ainsi qu'une homogénéité dans le management et le fonctionnement des composantes du PIC.

Elle vient compléter les interventions sectorielles sur les aspects suivants :

- intégration des thématiques transversales (gouvernance, genre / égalité des chances) ;
- pilotage et gestion cohérente du programme.

*Problématique du développement local au Nord du Sénégal*

La problématique du développement local au Nord du Sénégal se structure autour de trois questions majeures : la gouvernance locale, l'égalité des chances et la gestion durable des ressources naturelles. Le développement local est le fait de **trois grandes catégories d'acteurs** : les collectivités locales, l'administration déconcentrée et les communautés représentées par des organisations communautaires de base et des ONG. Aucune dynamique réelle et durable de développement à la base ne peut être enclenchée ou appuyée sans une réelle implication de ces différents acteurs.

La **gouvernance locale** se construit autour des processus de décentralisation et de déconcentration.

- analyse de ces processus de manière générale et par secteur (santé, ETFP, AEP et assainissement), décrire les systèmes (comité de santé – comité de gestion ; conseil d'établissement, ASUFOR), les acquis et les limites-dysfonctionnements ;
- se référer au tableau partagé lors de la mission spécifique SEN923 avec les différents acteurs ;
- pour l'AEP et l'assainissement, se référer aux évaluations des projets SEN011 et SEN012 ;

L'étude d'identification fait du genre une thématique transversale prioritaire. Nécessité d'élargir cette approche aux groupes vulnérables (jeunes, handicapés, etc...), en parlant plutôt **d'égalité des chances**. Analyse des inégalités identifiées par secteur – là aussi se référer au tableau partagé lors de la mission spécifique SEN923 avec les différents acteurs.

Même s'il en est peu question dans l'étude d'identification, la gestion durable et rationnelle des ressources naturelles est une préoccupation majeure dans la ZCO. Celle-ci se caractérise en effet par une forte dégradation des écosystèmes. Le développement durable de cette zone n'est pas envisageable sans des actions de préservation et de restauration de l'**environnement**. (étude sur la gouvernance des ressources naturelles / Forum Civil)

*Problématique du pilotage et du management du programme*

Approche novatrice et complexe : appuis sectoriels multi-agences combinés à des actions transversales. Prise en compte (dès la phase de formulation) des engagements de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide : alignement, harmonisation, gestion axée sur les résultats, responsabilité mutuelle. Intégration aux politiques et des systèmes nationaux et cohérence entre interventions.

### 3. Bien fondé

**Particularités de la zone de concentration** : forte pauvreté, zone périphérique et enclavée, cloisonnement entre acteurs à la base (CL, Etat, communautés), populations particulièrement vulnérables et marginalisés (exemple des nomades du Ferlo, femmes), précarité des ressources, conflits entre nomades et sédentaires (Ranch de Dolly), mouvement migratoire important, etc...

Les interventions sectorielles doivent impérativement être complétées par des actions transversales portant sur le contexte et les capacités des acteurs à prendre en main leur propre développement → appuis multi-formes en direction des trois principales catégories d'acteurs du développement à la base : services déconcentrés, collectivités locales, société civile.

Approche méthodologique :

- « décentraliser la décentralisation » : se rapprocher des acteurs à la base par la mise en place de maison du développement local, lieu de convergence des acteurs du développement local – concept partagé avec le PNUD – FENU. Développer ce concept (espace intégrateur, services multi-formes) ;
- Appui aux dynamiques de coordination et de concertation : partenariat avec les ARD, bras opérationnel du PNDL au niveau régional et local ;
- Valorisation de l'expertise et de l'expérience de la société civile nationale : Mise en place de dispositifs d'appui souples et évolutifs fonctionnant à la demande.

Mise en place d'un **système de pilotage et de management global des composantes du PIC** traduisant de manière concrète des engagements de la déclaration de Paris : prise en compte systématique des cadres et des systèmes nationaux, recherche de synergies internes et externes ; système de suivi-évaluation cohérent avec les systèmes nationaux ; importance des fonctions de capitalisation-communication, mutualisation des ressources.

### 4. Couverture (zones et bénéficiaires) YN

- possibilité d'actualiser la description faite de la zone de concentration dans la proposition de formulation. Celle-ci met en avant les disparités inter-régionales, la jeunesse de la population, l'importance des mouvements migratoire, la faiblesse du tissu économique, la création récente de la région de Matam.

- concernant les bénéficiaires, distinguer les services déconcentrés (essentiellement ceux relevant des secteurs prioritaires), les collectivités locales appuyés par les ARD, et les organisations communautaires (se référer à l'étude réalisée dans le cadre de la formulation), les autres composantes du PIC devraient également bénéficier du SEN023.

### 5. Détail des objectifs, des résultats et des tâches

#### Objectif global

Contribuer à la réduction de la pauvreté et favoriser le développement durable dans les régions Nord par un accompagnement des composantes sectorielles du PIC Sénégal-Luxembourg 2007-2011

#### Objectif spécifique

Contribuer à la pertinence, à la coordination et à la cohérence des composantes du PIC Sénégal-Luxembourg 2007-2011

L'ensemble des activités développées dans le cadre de la composante d'accompagnement SEN023 sont en lien avec les autres composantes du PIC 2007-2011. La démarche, pour un maximum de cohérence et de synergie, s'appuie sur le réseau des maisons locales de développement – représentations au niveau départemental des ARD.

## Résultat attendu n°1

**Les dispositifs et les mécanismes de concertation, de coordination et de suivi-évaluation au niveau régional et local sont renforcés (ARD) – budget prévisionnel de 600.000 EUR**

### **Tâche 1 : mise en place dans les régions de Saint-Louis et de Matam des maisons du développement local**

Dans le cadre du PNDL, les ARD ont pour nouvelles missions l'appui à la planification du développement local, la coordination et le suivi-évaluation des interventions en cohérence avec les stratégies nationales. Logées au niveau régional, les ARD rencontrent des difficultés à jouer leur rôle au niveau des CR, tant auprès des élus que de la société civile.

Leur intervention se conjugue aujourd'hui difficilement avec celle des services administratifs départementaux d'expansion rurale et du développement rural ou des CADEL (Centres d'Appui au Développement Local) qui agissent au niveau arrondissement.

On observe ainsi une forte dispersion des informations et des appuis, qui représente autant d'obstacles pour les élus et la société civile à capitaliser de manière lisible et exploitable et à développer leurs capacités d'acteur et de décideur sur leur territoire.

La mise en place de réponses opérationnelles adaptées à leurs besoins nécessite alors une articulation concertée de l'action des ARD et des services techniques locaux, tenant compte des spécificités du territoire concerné et donc tributaire d'une information juste et validée localement.

Le Département, niveau territorial non décentralisé, est l'échelon intermédiaire permettant de travailler à un niveau où le discours peut rester proche des actes et où l'intervention comporte moins d'intermédiaires. Il oblige les différents acteurs à une réflexion plus élargie, à dépasser la communauté rurale pour mettre en commun leurs efforts et leurs initiatives, tout en conservant les repères garants d'une intégration des espaces sociaux, économiques et culturels, respectueuse de la réalité du territoire de vie.

Elus et société civile peuvent alors se reconnaître dans les réponses apportées et devenir acteurs à part entière de la dynamique d'échange qui sous-tend une décentralisation réussie.

L'appropriation passe également par l'espace physique : un lieu neutre, dédié à la concertation, où sont pris en compte les intérêts de chacun.

Au-delà de la réflexion, ce lieu doit également être en mesure d'offrir des outils souples et adaptés, permettant aux acteurs locaux de trouver des solutions mais aussi de renforcer leurs capacités de propositions et gestion locale.

Le concept des Maisons du Développement Local développé par le PNUD/FENU semble répondre à ces diverses fonctions. Il propose la mise en place, au niveau départemental, d'espaces de convergence et de représentation des acteurs locaux qui seront centres de services, d'appui-conseil et d'information, d'aide à la mutualisation des initiatives et promotion du développement économique local, et d'intermédiation financière de proximité auprès des partenaires techniques et financiers.

L'objectif primordial d'appropriation impose alors que les acteurs locaux soient partie prenante, au même niveau que les A.R.D. et les services techniques, du travail de conception de ces MDL. Pour rester adaptées à chaque territoire, les réponses et propositions doivent être construites sur la base des faits tels qu'ils sont vécus afin de demeurer pertinentes et accessibles.

Le projet fait ainsi le choix d'appuyer la création de neuf MDL, une par département, suivant les principes décrits ci-dessus de mise en place de dispositifs, intégrés mais ouverts, d'appui au développement local. Il s'attachera à travailler de manière progressive, mesurant les avantages et inconvénients de la décentralisation au niveau départemental notamment en termes de lourdeur administrative, de coûts, prises de responsabilité, pérennisation, sans oublier les risques en termes d'acceptabilité de cette nouveauté par les partenaires financiers.

#### Activités envisagées pour la mise en place des MDL:

1. Définition des orientations des MDL
2. Définition avec les A.R.D. et les services techniques des cadres envisageables pour les MDL
3. Définition avec les acteurs locaux de ce que peut être une MDL
4. Réflexion avec MJC et Forum Civil sur leur éventuel apport
5. Concertation sur la mise en place des MDL

#### Autres tâches envisagées (réunion avec ARD, les 16-17 octobre à Saint-Louis)

#### Partenariat avec les ARD - activités suivantes identifiées :

- appui à la préparation et à la tenue de conférences d'harmonisation en rapport avec les secteurs prioritaires du PIC (santé, formation professionnelle, AEP-assainissement) compléter par un appui à

- l'élaboration et la réalisation d'une approche multisectorielle des plans locaux de développement, articulés aux programmes sectoriels ;
- recrutement au sein des ARD d'une expertise sectorielle dans les secteurs (et plus particulièrement dans celui de la formation professionnelle) et les thématiques (gouvernance, genre, environnement) du PIC ;
- appui aux instances en charge du pilotage et de la gouvernance des structures de santé (comité de gestion) et de formation professionnelle (comité de gestion, conseil d'administration) ;
- appui à la gouvernance environnementale et à des initiatives de préservation et restauration des ressources naturelles : projet des trois marigots, initiative pour une entente inter-régionale pour le développement durable de la zone sylvo-pastorale ;
- formation basique des collectivités locales à la gestion (définition et suivi du budget communale) ;
- renforcement des capacités et de l'expertise en matière de suivi-évaluation avec la possibilité de développer des collaborations avec les représentations régionales de l'ANSD
- appui
- renforcement des capacités d'intervention des ARD (équipements, logistique, etc...)

## **Résultat attendu n°2**

### **Les CL ont une gestion transparente et lisible par les citoyens**

Il s'agit ici de promouvoir la bonne gouvernance locale dans les régions de Louga, de Saint-Louis et de Matam tant au niveau des élus que des citoyens.

Cette composante a été conçue et sera réalisée en collaboration avec le Forum Civil (FC), association de la société civile dont l'objectif est de promouvoir une démocratie globale et participative, appuyer l'émergence d'une nouvelle citoyenneté active et responsable dans un contexte de transparence, de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption. **Budget prévisionnel de 550.000 EUR**

#### Activités envisagées:

### **1/ Renforcement des capacités de gestion des collectivités locales de la ZCO**

Il s'agit d'appuyer la mise en œuvre du PADBGL1 dans la mise en place d'un modèle de gestion transparente au sein des collectivités locales de la ZCO. Ce travail se déroulera en deux phases: une phase pilote et une phase d'extension.

1. Élaboration d'outils de gestion transparente des collectivités locales
2. Expérimentation sur 5 collectivités locales volontaires
3. Institution d'un label de transparence en matière de gestion
4. Évaluation et extension à 10 collectivités locales

### **2/ Éducation des jeunes à leur rôle de citoyen actif**

Il s'agit d'appuyer le programme national d'éducation à la citoyenneté (PENC) du Forum Civil qui vise à poser les fondations de la société de demain en travaillant avec les enfants et adolescents, dans un premier temps au sein des structures officielles d'éducation.

Ce programme vise à:

- Créer des "écoles citoyennes" dans les établissements cibles de la ZCO.
- Doter ces établissements et leurs enseignants d'outils didactiques et de méthodes pour l'apprentissage de la citoyenneté;
- Initier et soutenir des projets citoyens;
- Mettre en réseau ces établissements et favoriser l'émergence d'espaces d'échange de bonnes pratiques et d'expériences;
- Élaborer et vulgariser un code national de la citoyenneté et de l'esprit civique.

### **3/ Délibérations citoyennes**

L'objectif consiste ici à construire collectivement, par une approche ascendante, les bases d'un contrat citoyen en faveur d'un projet de société partagé.

Il s'agit alors, par le biais de délibérations publiques et d'ateliers thématiques, de faciliter la participation des leaders, des associations, institutions publiques et privées et de la population à un processus ascendant de définition d'un projet alternatif de société ainsi que la contractualisation entre les divers acteurs, d'une nouvelle forme de citoyenneté pour une cohésion sociale forte.

Ces délibérations seront également l'occasion d'une forte capitalisation permettant la production de documents de référence pour l'action de développement et de gouvernance légitimée.

---

<sup>1</sup> Projet d'appui à la décentralisation par la bonne gouvernance locale: initié par le FC afin de remédier aux insuffisances et faiblesses constatées dans la mise en œuvre de la politique de décentralisation

1. Élaboration des outils de communication sur l'initiative
2. Sélection, mise en place et formation d'une équipe d'animation / modération
3. Séances de délibérations publiques
4. Élaboration d'un document de synthèse

#### **4/ Appui-Conseil du FC au PIC dans le domaine de la bonne gouvernance**

Il s'agirait de mettre en place un mécanisme simple et souple de mobilisation de l'expertise du FC en appui aux autres activités du programme. Par exemple, appui-conseil pour la mise en place des systèmes de gestion des ordures ménagères dans les 5 villes du Nord du Sénégal.

#### **5/ Appui aux bonnes pratiques en Santé et Environnement**

L'objectif du Forum Civil est d'utiliser la recherche comme élément fondamental de sa stratégie de lutte contre la corruption, constituant désormais un préalable au plaidoyer qui fut, jusqu'en 2003, son principal mode d'action.

Il s'agit ici de:

- Faire un diagnostic scientifique de toutes les pratiques corruptives et de mauvaise gouvernance dans les secteurs étudiés et proposer des solutions ;
  - Chercher, à travers les résultats de l'étude, à influencer sur les politiques publiques afin de concrétiser les solutions et propositions produites à l'issue de l'étude.
1. Identifier tous les acteurs intéressés par le domaine sur lequel porte l'enquête;
  2. Arrêter les formats de partage sous forme de forums avec un partenaire principal pour chaque secteur;
  3. Chaque partenaire principal pourra à son tour associer, à sa convenance, tous les acteurs qui oeuvrent dans le secteur identifié;
  4. Arrêter le format de la restitution pour chaque secteur;
  5. À la fin de chaque forum, il est envisagé la mise en place d'une plateforme télévisuelle qui aura pour mission principale d'assurer la vulgarisation du rapport et d'échanger sur un plateau télévisuel avec les acteurs les plus représentatifs qui auront participé au forum.

#### **Résultat attendu n°3**

**Appui au Médiateur de la République / Les mécanismes de veille/alerte et de médiation sont renforcés.**

L'objectif de ce volet d'activités est un renforcement des capacités du service du Médiateur de la République du Sénégal. Il s'agit donc de fournir un appui institutionnel basé essentiellement sur une coopération technique entre deux Institutions homologues, les Services de la Médiation de la République du Sénégal et du Grand Duché du Luxembourg.

Cet appui sera réparti de manière homogène entre la capitale et les régions, afin de permettre, en cohérence avec les interventions du PIC, une meilleure interactivité entre les services centraux et régionaux et faciliter ainsi l'harmonisation de leurs actions.

L'intervention s'articule ici autour de trois volets :

- Appui à la mise en place d'un système d'information au niveau central;
- Assistance technique, formation et transfert de savoir-faire;
- Renforcement des moyens d'action (communication, fonds d'expertise extérieure, renforcement du centre de documentation, équipement);
- Développement de partenariats entre les médiateurs étatiques et traditionnels

**Budget prévisionnel de 291.500 EUR**

#### **Activités envisagées:**

##### **1/ Mise en place d'un Système d'Information / Elaboration d'un plan d'action**

1. Analyse des besoins
2. Appui matériel (informatique, logiciel, formation) au niveau central et régional

##### **2/ Assistance technique, formation et transfert de savoir-faire**

1. État des lieux des compétences
2. Renforcement des capacités (formations spécifiques; Appui à l'organisation et à la structuration institutionnelle, Voyage d'étude)

##### **3/ Partenariat médiateurs étatiques / traditionnels dans la ZCO**

1. Identification des instances traditionnelles de médiation dans la ZCO
2. Information sur le rôle de la Médiation de la République
3. Analyse des pistes communes de travail possibles en termes de communication vers les populations

4. Étude avec les MDL des possibilités en mise en place d'outils de communication (radios communautaires, documents écrits, théâtre utile...) pour proposition de plan d'action
5. Mise en œuvre du plan d'action
6. Évaluation de l'intervention

#### **4/ Renforcement des moyens d'action**

1. Fonds d'expertise extérieure
2. Actualisation du centre de documentation
3. Appui à la Communication (Véhicule)

#### **Résultat attendu n°4**

**Les groupes les plus vulnérables, et plus particulièrement les femmes, participent de manière effective au développement local**

Cette composante sera conçue et réalisée en collaboration avec Mouvement Jeunesse Citoyen. Il s'agira de mettre en place un dispositif d'appui aux organisations de la société civile de la zone de concentration avec comme objectif de contribuer à l'égalité des chances. Ce dispositif s'adressera aux groupes vulnérables suivants : femmes, jeunes, nomades.

Cette composante se déclinera autour des axes majeurs suivants :

#### **Tâche 1 : étude approfondie sur la problématique de l'exclusion et du genre dans les trois régions de la ZCO (22.000 EUR)**

Cette étude portera également sur la société civile dans cette zone. Il s'agira de compléter les recherches réalisées au cours de la phase de formulation et de produire une analyse critique et prospective → cette étude sera coordonnée par MJC avec l'appui d'une équipe pluri-disciplinaire – 3 mois, deux équipes de chercheurs junior (enquêtes de terrain par les jeunes de MJC) sous la direction de deux chercheurs confirmés (géographe, sociologue)

#### **Tâche 2 : la mise en place d'un système d'appui à la société civile avec comme principale objectif la lutte contre les exclusions et l'égalité des chances (300.000 EUR)**

Cela impliquera l'élaboration et la validation du cadre et des outils techniques et financiers (canevas, manuel de procédures, outils d'accompagnement) ; la mise en place du dispositif d'appui (sous forme de fond) et d'accompagnement (formation à la carte, suivi-évaluation).

Il s'agira de combiner des outils techniques, financiers et méthodologiques dans le cadre d'un partenariat avec le Mouvement Jeunesse Citoyen. Un comité de sélection sera mis sur pied avec l'implication des acteurs clés du développement local. MJC sera mandaté pour suivre et appuyer les projets retenus.

#### **Tâche 3 : la mise en place d'espaces et de services d'information et de communication destinée aux organisations de la société civile (et plus particulièrement aux groupements de femmes et de jeunes) – 167.500 EUR**

Les organisations de la société civile de la ZCO ont du fait de leur isolement et de leur enclavement peu accès aux informations stratégiques et aux outils de communication ; il s'agira de mettre en place au sein de structures existantes (les centres de formation par exemple) un espace fonctionnel du type « maison des associations ». A partir de ces espaces, seront également développés des activités de communication et de sensibilisation en direction du grand public. Une unité mobile d'animation socio-culturelle sera mise en place dans ce sens – possibilité d'insertion autour des métiers de l'art, organisation d'évènements socio-culturels, bibliothèque

#### **Tâche 4 : l'élaboration et l'expérimentation de système de suivi-évaluation participatif (15.000 EUR)**

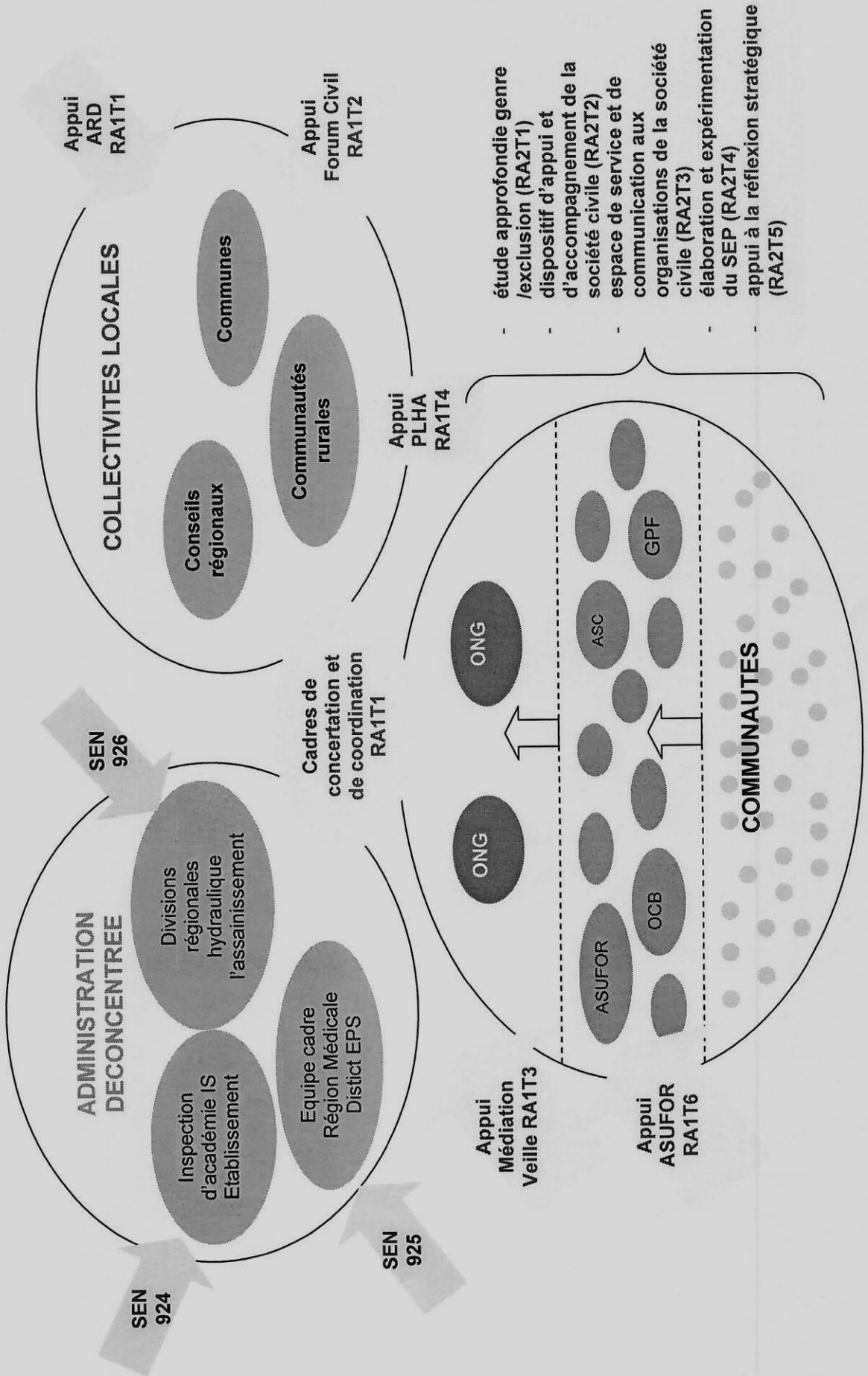
Il s'agit de développer une approche innovante de contrôle citoyen communautaire à partir d'outils de suivi et d'évaluation participatif (recensement participatif des dépenses publiques, analyse indépendante du budget, suivi participatif des performances, carte de score communautaire) → il s'agira d'appuyer le MJC pour développer dans un premier temps cette approche et l'expérimenter dans trois collectivités locales (→ lien avec tâche 2)

#### **Tâche 5 : l'appui à la réflexion stratégique sur l'exclusion, les inégalités et le genre (40.000 EUR)**

Les organisations de la société civile ainsi que les chercheurs (UGB) de la ZCO pourront être appuyés dans leur projet de recherche et de publication. Un comité scientifique sera mis en place avec l'appui de MJC) → privilégier la qualité, possibilité de publication en collaboration avec CODESRIA / WARC

#### **Tâche 6 : l'appui institutionnel au MJC (40.000 EUR) – ordinateur portable (5), photocopieuse, véhicule, formation**

# TRIPTYQUE DU DEVELOPEMENT LOCAL



## 6 Mesures prises pour assurer le partenariat en phase de formulation

Description du processus de formulation de la composante d'accompagnement

## 7. Description détaillée de l'exécution

### 7.1 Cadre institutionnel

Etant donné l'approche programmatique, le nombre de composantes et d'interventions qui caractérisent le PIC et les engagements de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, il est impératif de mettre en place un cadre permettant un pilotage (renvoyant à la prise de décision), un management (renvoyant à la mise en œuvre opérationnelle) et un suivi-évaluation (renvoyant à la production d'information opérationnelle et stratégique) homogène des composantes du programme. Celui-ci reposera sur et valorisera autant que possible les systèmes nationaux (principe de l'alignement) et sera ouvert aux autres partenaires (principe de l'harmonisation).

Concernant le **système de pilotage**, celui-ci se structurera autour des niveaux suivants :

- au *niveau local*, valorisation des structures et des cadres existant : établissements de santé et d'ETFP et leurs entités de gestion et de pilotage impliquant communautés et CL (conseil d'administration, comité de gestion, comité de santé) ; pour l'eau et l'assainissement, la principale entité sera l'ASUFOR ;
- au *niveau régional*, il s'agira de mettre en avant les services déconcentrés et les cadres de concertation prévus dans le cadre du PDEF et du PNDS (→ PEPAM ?) ;
- au *niveau inter-régional*, il est prévu un cadre de concertation inter-sectoriel qui se réunira tous les six mois suivants un ordre du jour précis ;
- au *niveau national*, il est prévu deux entités distinctes : la première technique (comité de suivi et de coordination technique), regroupant les agences d'exécution et les partenaires régionaux, se réunissant tous les trois mois pour examiner les questions opérationnelles ; la seconde politique (comité de pilotage), présidée par la DCEF et la MCL, ayant pour rôle d'examiner l'état d'avancement du programme et envisager d'éventuels réajustements. Le comité de pilotage se réunirait lors de revue annuelle. Ces deux entités porteraient sur les composantes du PIC pris dans leur globalité (bi et multi-bi) avec une participation donc du SNU. Le comité de pilotage de la composante SEN923 porterait sur tout le programme et pourrait être intégrée à la commission de partenariat.

Dans le document de projet, il est possible de préciser pour chaque niveau de pilotage les informations suivantes :

#### Niveau de pilotage SEN024

Niveau	Intitulé	Rôle	Composition	Outil de référence	Fréquence
Local	Conseil d'Administration des Etablissements d'ETFP	Orientation, suivi-évaluation, gouvernance, validation	CL, CCI, CM, APE, ARD, société civile, patronat	règlements, projet d'établissement	Mensuelle
Régional	Comité régional de coordination et de suivi de la FPT	stratégie régionale, coordination, gestion concertée des moyens matériels et financiers, validation	CR, ARD, METFP - IA, partenaires, secteur privé, établissements de formation privé / associatif, conseil d'adm.	PDEF carte + plan de développement + fonds régionaux de la FPT	Trimestrielle
Inter-régional	Comité inter régional de concertation	partenariat et échange d'information, mutualisation, mobilisation et lobbying	CR, IA, METFP, partenaires, secteur privé, société civile	document de programme	Semestrielle
National	Comité technique de pilotage et de suivi du programme	coordination, suivi, évaluation, facilitation institutionnelle	METFP, autres Ministères, agences d'exécution, régions, patronat	document de programme, convention d'objectifs	Trimestrielle

National	Comité de contribution locale	Contributions de l'Etat sénégalais	Primature, METFP, DCEF, MEF, MFPOP, DPRE / METFP, DAGE / METFP, LD		
National	Comité de pilotage	Pilotage, validation, prise de décision	METFP, MCL, DCEF, Agences d'exécution, élus	PIC, documents de programme	Annuel (en amont de la Commission de Partenariat)

Même si le fonctionnement de ce système de pilotage est essentiellement pris en charge par les composantes sectorielles (à vérifier). Certains aspects seront du ressort du SEN023.

#### Elaboration et suivi de conventions d'objectifs liant les différentes parties

Il s'agit d'élaborer des conventions d'objectifs liant les différentes parties des composantes du PIC. En effet, les programmes sectoriels sont relativement complexes. Ils impliquent une pluralité d'agences (bi et multi) et de partenaires au niveau régional et local. Pour déterminer de manière précise, les missions et rôles de chacun ainsi que les mécanismes de coordination et de suivi-évaluation, des conventions d'objectifs seront élaborées pour les programmes de santé de base et de FPT-insertion. Il faudra ensuite assurer le suivi de celles-ci.

#### Préparation et organisation de revues annuelles portant sur l'ensemble des composantes du PIC

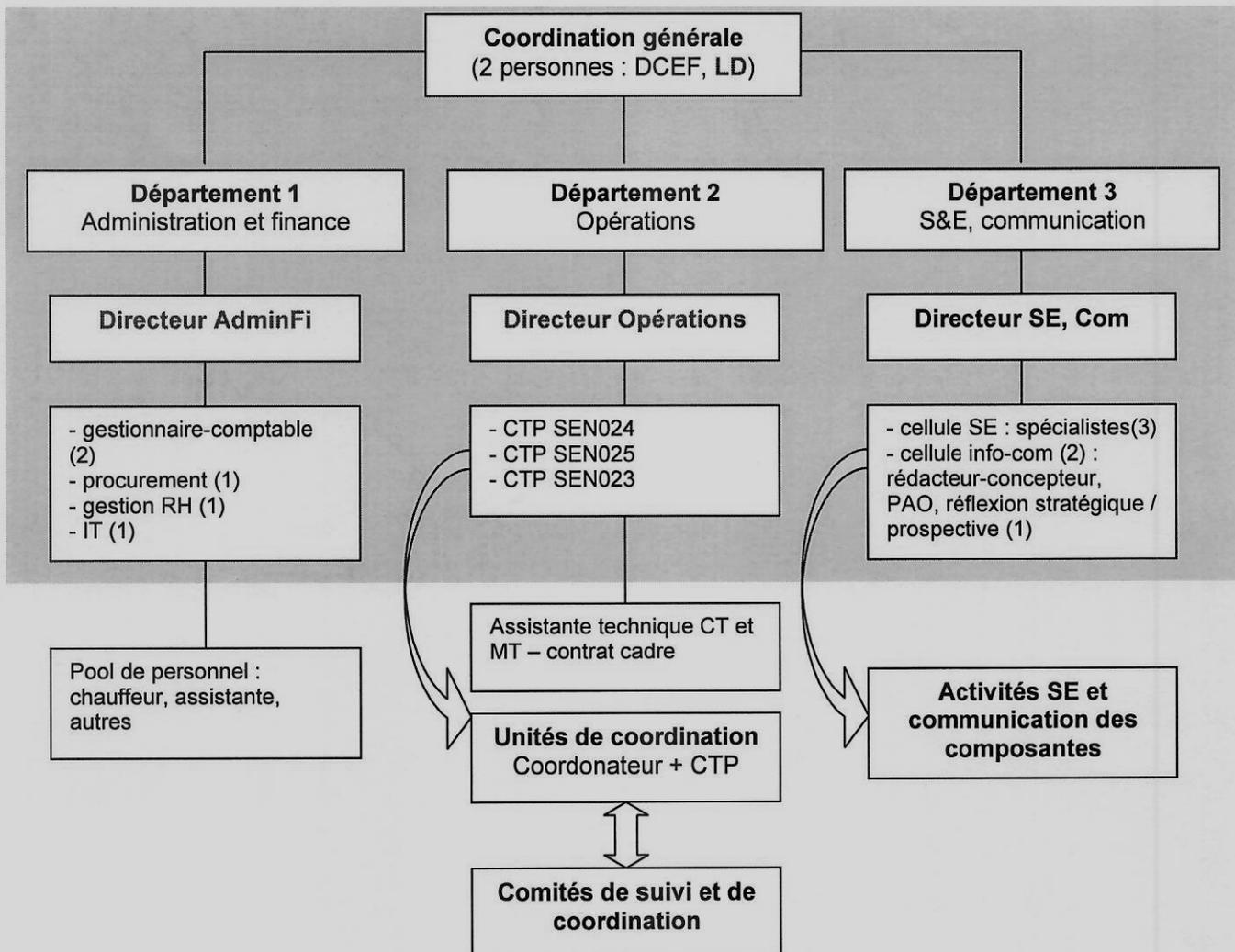
Annuellement, seront organisées des revues portant sur l'ensemble des composantes du PIC. Celles-ci pourront se tenir en amont de la Commission de Partenariat, lorsque celle-ci a lieu au Sénégal.

## 7.2 Structure de gestion du projet

### *Tâche 0 : Organisation et Gestion du Projet*

S'agissant du **système de management**, il est prévu un dispositif d'appui structuré de la manière suivante :

- une coordination générale composée de deux personnes désignée par chacune des parties (responsabilité générale ;
- trois départements : un département chargé de l'administration administrative et financière intégrant plusieurs services transversaux de gestion (comptabilité, IT, RH, procurement) ; un département chargé des opérations avec pour chaque composante un CTP chargé de la mise en œuvre des composantes et de la mobilisation de l'AT ; un département chargé du suivi-évaluation et de la communication. Un directeur est à la tête de chacune de ces départements ;
- une unité de coordination par composante associant un coordonnateur issu de l'administration sénégalaise au conseiller technique recruté conjointement par les deux parties.
- un pool de personnel géré par le département 1 : gestionnaires, assistantes, chauffeurs, etc...



Le coût approximatif de ce dispositif d'appui est de 1 million d'euros par an. Ce coût sera pris en charge à travers une quote-part de 10% par programme sectoriel.

Un système d'information et de communication pour l'ensemble des composantes du PIC 2007-2011 est élaboré et fonctionnel

Lors de la formulation des composantes du PIC, il est apparu dans chacune des composantes la nécessité de disposer d'outils d'information et de communication performants. Il a ainsi été prévu un ensemble d'activités dans ce sens. Pour éviter une communication hétérogène et pour appuyer ces activités, il est important de disposer d'un système d'information et de communication cohérent, à travers la création d'une cellule infocom au sein du dispositif d'appui. En plus des dépenses courantes (personnel, fonctionnement), certains tâches et activités ad hoc seront initiées.

Dans un premier temps, il s'agira d'élaborer un plan information-communication suivant les étapes suivantes :

- état des lieux et analyse des besoins et opportunités en rapport avec les composantes du PIC ;
- élaboration d'un plan d'information et de communication intégrant les différentes composantes du PIC;
- réalisation de supports et outils multimédia modèles.

Ensuite, les activités de la cellule infocom se concentreront sur deux aspects essentiels :

- l'appui et le suivi des activités de communication des composantes du PIC ( : appui technique, validation des outils et produits élaborés, sélection des prestataires de service, etc;
- la capitalisation, la valorisation et la diffusion des bonnes pratiques et leçons apprises à travers des outils et supports de communication adaptés. Cette activité est essentielle. Elle mobilisera une expertise long terme spécifique. Il s'agira d'identifier les bonnes pratiques et les leçons apprises, d'organiser des voyages d'étude, de valoriser et de vulgariser les bonnes pratiques à travers des

outils et supports appropriés, et enfin de préparer et d'organiser les rencontres inter-régionales du comité inter-régional d'échange et de concertation et les ateliers de capitalisation en parallèle avec les revues annuelles et / ou les commissions de partenariat.

Enfin s'agissant du système de suivi-évaluation, il est prévu de mettre en place une cellule SE de trois personnes au sein du département 3 du dispositif d'appui. Cette cellule aura une double fonction. Elle assurera le suivi-évaluation du programme et de ses composantes par l'élaboration et l'actualisation d'outils spécifiques et elle appuiera les systèmes nationaux d'information centraux ou décentralisés.

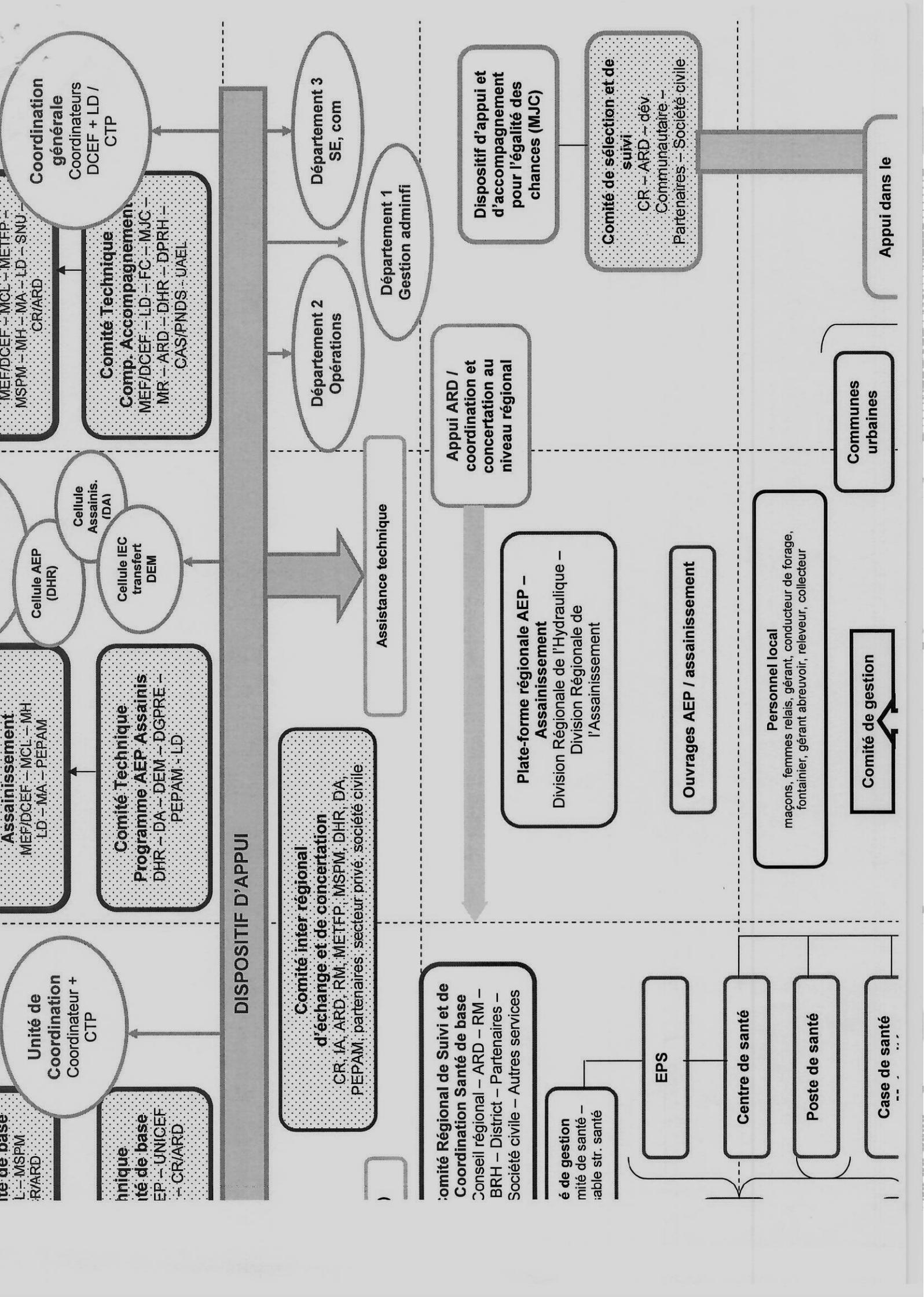
Sa première activité sera de construire et faire valider les indicateurs et les tableaux de bord du PIC Sénégal-Luxembourg 2007-2011. Bien entendu, les indicateurs déjà validés au niveau national dans le cadre des programmes sectoriels (PDEF, PNDS, PEPAM) et au niveau international (OMD, déclaration de Paris) constitueront la première référence. La démarche décrite dans le guide méthodologique sur le monitoring sera également prise en compte.

Il s'agira ensuite d'appuyer et de suivre la réalisation des études de base prévues dans chacune des composantes sectorielles. Il s'agira essentiellement d'un appui méthodologique. Pour le PIC pris dans sa globalité, il est envisagé de réaliser également une étude de base spécifique permettant de disposer d'une vue d'ensemble de la situation dans la ZCO avant l'intervention.

Lorsque la cellule de suivi-évaluation disposera de l'ensemble des outils et des données de base, elle élaborera et mettra en œuvre un plan détaillé de monitoring tel que décrit dans le module 2 du guide méthodologique LD. Ce plan devra intégrer l'appui aux systèmes nationaux et régionaux d'information (PEPAM, SNIS, DPRH/FPT et ARD).

**Budget global :**

	<b>Maître d'œuvre</b>	<b>Euros</b>	<b>Francs CFA (millions)</b>
<b>Résultat attendu 1</b>	ARD	<b>600.000</b>	<b>393</b>
<b>Résultat attendu 2</b>	Forum Civil	<b>550.000</b>	<b>360</b>
<b>Résultat attendu 3</b>	Médiature	<b>291.500</b>	<b>191</b>
<b>Résultat attendu 4</b>	Mouvement citoyen	<b>599.500</b>	<b>393</b>
<b>Participation au dispositif d'appui</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>2.041.000</b>	<b>1.338</b>



**DISPOSITIF D'APPUI**

**Assainissement**  
MEF/DCEF - MCL - MH - LD - MA - PEPAM

**Comité Technique Programme AEP Assainis**  
DHR - DA - DEM - DGPPE - PEPAM - LD

Cellule AEP (DHR)

Cellule Assainis (DA)

Cellule IEC transfert DEM

**Unité de Coordination**  
Coordinateur + CTP

**Comité Technique**  
Comp. Accompagnement  
MEF/DCEF - LD - FC - MJC - MR - ARD - DHR - DPRH - CAS/PNDS - UAEL

**Coordination générale**  
Coordinateurs DCEF + LD / CTP

**Département 2**  
Opérations

**Département 1**  
Gestion adminfi

**Comité inter régional d'échange et de concertation**  
CR, IA, ARD, RM, METFP, MSPM, DHR, DA, PEPAM; partenaires: secteur privé, société civile

**Assistance technique**

**Appui ARD / coordination et concertation au niveau régional**

**Plate-forme régionale AEP - Assainissement**  
Division Régionale de l'Hydraulique - l'Assainissement

**Ouvrages AEP / assainissement**

**Personnel local**  
maçons, femmes relais, gérant, conducteur de forage, fontainier, gérant abreuvoir, releveur, collecteur

**Comité de gestion**

**Communes urbaines**

**Comité de sélection et de suivi**  
CR - ARD - dév Communautaire - Partenaires - Société civile

**Dispositif d'appui pour l'égalité des chances (MJC)**

**Appui dans le**

**Assainissement**  
MEF/DCEF - MCL - MH - LD - MA - PEPAM

**Comité Technique**  
MEF/DCEF - LD - FC - MJC - MR - ARD - DHR - DPRH - CAS/PNDS - UAEL

**Unité de Coordination**  
Coordinateur + CTP

**Comité Technique**  
Comp. Accompagnement  
MEF/DCEF - LD - FC - MJC - MR - ARD - DHR - DPRH - CAS/PNDS - UAEL

**Coordination générale**  
Coordinateurs DCEF + LD / CTP

**Département 2**  
Opérations

**Département 1**  
Gestion adminfi

**Comité inter régional d'échange et de concertation**  
CR, IA, ARD, RM, METFP, MSPM, DHR, DA, PEPAM; partenaires: secteur privé, société civile

**Assistance technique**

**Appui ARD / coordination et concertation au niveau régional**

**Plate-forme régionale AEP - Assainissement**  
Division Régionale de l'Hydraulique - l'Assainissement

**Ouvrages AEP / assainissement**

**Personnel local**  
maçons, femmes relais, gérant, conducteur de forage, fontainier, gérant abreuvoir, releveur, collecteur

**Comité de gestion**

**Communes urbaines**

**Comité de sélection et de suivi**  
CR - ARD - dév Communautaire - Partenaires - Société civile

**Dispositif d'appui pour l'égalité des chances (MJC)**

**Appui dans le**

**Unité de base**  
L - MSPM  
R/ARD

**Unité de base**  
EP - UNICEF  
- CR/ARD

**Comité Régional de Suivi et de Coordination Santé de base**  
Conseil régional - ARD - RM - BRH - District - Partenaires - Société civile - Autres services

**Comité de gestion**  
municipal str. santé

**EPS**

**Centre de santé**

**Poste de santé**

**Case de santé**

**Comité Régional de Suivi et de Coordination Santé de base**  
Conseil régional - ARD - RM - BRH - District - Partenaires - Société civile - Autres services

**Comité de gestion**  
municipal str. santé

**EPS**

**Centre de santé**

**Poste de santé**

**Case de santé**

**Comité Régional de Suivi et de Coordination Santé de base**  
Conseil régional - ARD - RM - BRH - District - Partenaires - Société civile - Autres services

**Comité de gestion**  
municipal str. santé

**EPS**

**Centre de santé**

**Poste de santé**

**Case de santé**

**Comité Régional de Suivi et de Coordination Santé de base**  
Conseil régional - ARD - RM - BRH - District - Partenaires - Société civile - Autres services

**Comité de gestion**  
municipal str. santé

**EPS**

**Centre de santé**

**Poste de santé**

**Case de santé**

